

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 1<sup>er</sup> mai à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : François Chalifour, Léo-Paul Thibault, Dario Gagnon, Marie Dubois, Gilles Martin et Doris Gagnon, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

M<sup>me</sup> Nancy Fortin, directrice générale, secrétaire-trésorière est également présente.

Nous procédons à l'enregistrement audio de la présente séance en vue de garantir une fidèle reproduction des débats devant être consignés au procès-verbal.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire ouvre la séance à 20h00.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La directrice générale, secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

**18-05-01** **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

**3. Présentation et approbation du rapport financier 2017**

**ATTENDU QUE** le rapport financier pour l'année 2017 et le rapport de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton ont été déposés ;

**ATTENDU QUE** la lecture du rapport est effectuée par M<sup>me</sup> Audrey Lavoie de chez Raymond Chabot Grant Thornton ;

**18-05-02** **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** le rapport financier 2017 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant soient acceptés.

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

**EN CONSÉQUENCE**, le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

**18-05-03** **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ**

**5. Suivis au procès-verbal**

Point 12 : La demande relativement aux deux servitudes d'aqueduc a été envoyée à la CPTAQ.

Point 17 : Entente avec la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle pour la Croix des Dubé a été signée.

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

**6. Approbation des honoraires de Raymond Chabot Grant Thornton pour 2017**

**ATTENDU QUE** les vérifications de 2017 ont été réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton ;

**18-05-04**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil autorise le paiement de 8 125\$ plus taxes pour la réalisation de la vérification des états financiers 2017.

**ADOPTÉ**

**7. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2018**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit des états financiers de l'année 2018 ;

**ATTENDU QUE** cette offre de service pour l'année 2018 est la suivante :

Vérification des états financiers 2018	5 450 \$ plus taxes
Consolidés	2 200 \$ plus taxes
Inclus la présentation des états financiers au conseil municipal	
Mandat pour Recyc-Québec	815 \$ plus taxes
Total des honoraires	8 415 \$ plus les taxes

**18-05-05**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil accepte l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton.

**ADOPTÉ**

**8. Dépôt des états financiers du premier trimestre**

La directrice générale, secrétaire-trésorière a déposé au Conseil les états financiers de janvier à mars 2018.

**9. Embauche de la Technicienne en loisirs et vie communautaire**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire instaurer un poste de technicien en loisirs et de vie communautaire à raison de 21 heures / semaine ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a recommandé au Conseil la candidature de M<sup>me</sup> Ève-Marie Bélanger ;

**18-05-06**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil procède à l'embauche de M<sup>me</sup> Ève-Marie Bélanger au poste de Technicienne en loisirs et de vie communautaire de la municipalité de Rivière-Ouelle du 16 avril au 31 décembre 2018 à raison de 21 heures par semaine.

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de travail avec la technicienne en loisirs stipulant les diverses conditions de son embauche.

**QUE** M<sup>me</sup> Ève-Marie Bélanger soit engagée avec les conditions annexées au procès-verbal.

**ADOPTÉ**

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

**10. Embauche des animatrices du camp de jour 2018**

**ATTENDU QUE** le camp de jour reviendra pour l'été 2018 ;

**18-05-07** **IL EST PROPOSÉ** par M. François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil autorise l'embauche de deux animatrices pour le camp de jour 2018 ;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer les contrats de travail avec les animatrices du camp de jour stipulant les diverses conditions de leur embauche ;

**QUE** les animatrices soient engagées avec les conditions qui sont annexées au procès-verbal.

**ADOPTÉ**

**11. Demande de CA pour les travaux du chemin de l'Anse-des-Mercier**

**ATTENDU QUE** les travaux du chemin de l'Anse-des-Mercier demandent un certificat d'autorisation du MDDELCC ;

**18-05-08** **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil autorise M. Donald Desjardins, ingénieur chargé de projet de la firme WSP à signer et déposer la demande de CA auprès du MDDELCC ;

**QU'**un montant de 664\$ soit déboursé pour la dépense et le paiement de la demande de CA auprès du MDDELCC.

**ADOPTÉ**

**12. Prolongement de l'asphaltage dans le chemin de la Cinquième-Grève Ouest**

**ATTENDU QUE** Construction BML a fait une offre de service pour pulvériser et asphalté 200 mètres supplémentaires dans chemin de la Cinquième-Grève Ouest ;

**ATTENDU QUE** le prix soumis est de 18 510 \$ plus les taxes ;

**18-05-09** **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil municipal accepte l'offre de service de BML et procède aux travaux.

**QUE** M<sup>me</sup> Nancy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tout document afin de donner effet à la présente résolution.

**QUE** les crédits budgétaires seront pris dans la Programmation TECQ et/ou la subvention PARRMM.

**ADOPTÉ**

**13. Entretien de l'usine d'eau potable**

**ATTENDU QU'**une sonde à PH et qu'une pompe doseuse doivent être remplacées ;

**ATTENDU QUE** Veolia a soumissionné au montant de 1 380\$ plus taxes pour la sonde à PH ;

**ATTENDU QUE** Entretien Chloratech Inc. a soumissionné au montant de 2 492\$ plus taxes pour la pompe doseuse ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

- 18-05-10** **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :
- QUE** le Conseil autorise la dépense et le paiement pour la sonde à PH et pour la pompe doseuse au montant de 3 872\$ plus taxes.
- ADOPTÉ**
- 14. Offre de service pour la tonte des bordures de chemin**
- ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu trois soumissions pour la tonte des bords de chemins au printemps et à l'automne pour la saison 2018, soit Ferme Pierre Garon au montant de 2 800 \$ plus taxes, Mathieu Pelletier au montant de 3 200\$ et E.C.G. au montant de 2 400 \$ plus taxes ;
- 18-05-11** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents ;
- QUE** le Conseil accepte la soumission de E.C.G. au montant de 2 400 \$ plus taxes.
- QUE** le Conseil autorise la dépense et le paiement de 2 400 \$ plus taxes.
- ADOPTÉ**
- 15. Offre de service pour analyse sur la présence potentielle d'amiante au 106, rue de l'Église**
- ATTENDU QUE** l'analyse de la présence d'amiante au 106 rue de l'Église qui a été réalisé en 2016, n'était pas complète ;
- ATTENDU QUE** le Conseil doit réunir les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée sur l'avenir du bâtiment ;
- ATTENDU QUE** l'entreprise GHD a procédé à l'analyse de la présence potentielle d'amiante ;
- 18-05-12** **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents ;
- QUE** le Conseil entérine la dépense de 450\$ plus taxes à GHD et autorise le paiement.
- ADOPTÉ**
- 16. Demande de subvention au PIQM-MADA**
- ATTENDU QUE** le Conseil a procédé à l'adoption de sa politique MADA et de son plan d'action au mois de février 2018 ;
- ATTENDU QUE** dans les objectifs « Faciliter les occasions de rencontres » et « Valoriser une saine alimentation accessible », l'action suivante a été ciblée : « Mettre à la disposition des Rivelois un local pour se réunir et manger ensemble » ;
- ATTENDU QUE** le Club des 50 ans et plus travaille activement à la réalisation d'une cuisine collective ;
- ATTENDU QUE** plusieurs repas communautaires sont réalisés dans la salle du Tricentenaire ;
- ATTENDU QUE** le 350<sup>e</sup> de Rivière-Ouelle aura lieu en 2022 ;
- ATTENDU QUE** le programme PIQM-MADA offre une opportunité afin de rénover la cuisine de la salle du Tricentenaire ;
- ATTENDU QUE** la salle du Tricentenaire est la salle communautaire pour les rassemblements populaires ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

**ATTENDU QUE** lors des travaux de rénovations de la salle en 2015, la cuisine, le plancher, les toilettes principales et les portes avant du vestibule n'avaient pas été touchés ;

**18-05-13** **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme PIQM-MADA et l'autorise à signer tous les documents relatifs au projet ;

**QUE** le Conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

**ADOPTÉ**

**17. Offre de service pour la réalisation d'esquisse pour la cuisine de la salle du Tricentenaire**

**ATTENDU QUE** pour déposer la demande de subvention au programme PIQM-MADA, il faut avoir une idée précise des coûts de réalisation de projet ;

**ATTENDU QUE** les Architectes Goulet et Lebel ont fait une offre de services afin de réaliser une esquisse du projet et l'estimé de la réalisation des travaux au montant de 6 200\$ plus taxes ;

**18-05-14** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil entérine l'offre de service des architectes Goulet et Lebel de 6 200\$ plus taxes et autorise le paiement.

**ADOPTÉ**

**18. Offre de service pour le déplacement des caméras de surveillance**

**ATTENDU QUE** la Caisse populaire a donné gratuitement son système de caméras de surveillance de l'ancien local du guichet automatique et que celui-ci sera déplacé afin de couvrir le bâtiment municipal au complet ;

**ATTENDU QUE** les Alarmes Clément Pelletier ont fait une offre de service au montant de 871,34\$ plus taxes afin de déplacer 2 caméras et déménager le système de surveillance dans la salle du serveur ;

**18-05-15** **IL EST PROPOSÉ** par M. François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil accepte l'offre de service des Alarmes Clément Pelletier et autorise la dépense.

**ADOPTÉ**

**19. Ouverture d'un prêt temporaire pour le règlement d'emprunt**

**ATTENDU QUE** le Conseil peut décréter par résolution des emprunts temporaire pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine (CM 1093) ;

**ATTENDU QUE** le règlement d'emprunt de 994 898\$ pour la réfection de la route du Quai et du chemin de l'Anse-des-Mercier a été accepté par le MAMOT en date du 21 février 2018 ;

**ATTENDU QUE** les travaux de réfection seront réalisés en partie grâce à la participation financière du programme de redressements des infrastructures

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

routières locales (RIRL) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports ;

**ATTENDU QUE** pendant la période préparatoire des travaux et pendant la période des travaux, une marge de crédit est nécessaire pour le paiement des factures spécifiques au projet de réfection de la route du Quai et du chemin de l'Anse-des-Mercier ;

**18-05-16**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil autorise la directrice générale à ouvrir un emprunt temporaire d'un montant de 994 898\$ pour la réalisation des travaux de réfection de la route du Quai et du chemin de l'Anse-des-Mercier auprès de la Caisse Desjardins de l'Anse-de-La-Pocatière ;

**QUE** le Conseil mandate le Maire et la directrice générale à signer les documents relatifs pour l'ouverture de l'emprunt temporaire.

**QUE** le Conseil demande à la Caisse populaire d'accumulé les intérêts jusqu'à l'ouverture de l'appel d'offre public.

**QUE** le Conseil autorise le paiement de 250 \$ pour l'ouverture de l'emprunt temporaire.

**ADOPTÉ**

**20. Entente pour la modification d'une servitude**

**ATTENDU QUE** la ferme Richelait a accordé une servitude à la Municipalité, le 19 juin 2009, pour le passage des tuyaux d'aqueduc, et ci après nommée, « Servitude Initiale » tel que stipulé au contrat 16198 des minutes du notaire Louis Garon et tel qu'identifié au plan préparé par Guy Marion, arpenteur-géomètre, le 23 juillet 2007 ;

**ATTENDU QUE** la Servitude Initiale ne permet pas d'ériger quelque construction ou structure sur, au-dessus et en dessous de l'assiette de la servitude et l'interdiction de modifier l'élévation actuelle sans le consentement écrit de la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** ~~l'Entreprise-la ferme~~ Belfau, l'actuel propriétaire de l'ancienne ferme Richelait, désire procéder à un agrandissement de ses bâtiments agricoles sur l'assiette de la Servitude Initiale ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est d'accord pour renoncer à la Servitude Initiale en échange d'une nouvelle servitude ci-après nommée « Nouvelle Servitude » sur le lot 4 319 149 permettant le passage de tuyaux d'aqueduc ;

**18-05-17**

**IL EST PROPOSÉ** par M. François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente pour une nouvelle servitude ainsi que les documents légaux chez le notaire.

**ADOPTÉ**

**21. Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 606 du Code municipal du Québec ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Mont-Carmel s'est jointe à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest par une entente intermunicipale approuvée par le ministre des affaires municipales et de

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

l'occupation du territoire e 13 septembre 2016 et que tel que mentionné dans cette entente, leurs véhicules incendies ont été transférés à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest (article 11) ;

**ATTENDU QUE** le camion-citerne de Mont-Carmel n'a pas été transféré car au moment de l'approbation de l'entente en septembre 2016, il était financé via un règlement d'emprunt de la municipalité qui viendra à terme le 3 juillet 2018 ;

**ATTENDU QUE** la Régie a conclu une entente de location et d'acquisition au terme du refinancement ;

**ATTENDU QUE** le règlement d'emprunt numéro 003-2018 au montant de 97 400\$ pourvoyant à l'achat d'un camion destiné à la lutte contre les incendies a été adopté le 17 avril 2018 par la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest ;

**18-05-18** **IL EST PROPOSE** par M<sup>me</sup> Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil accepte le règlement d'emprunt 003-2018 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest, au montant de 97 400\$ pourvoyant à l'achat d'un camion destiné à la lutte contre les incendies.

**ADOPTÉ**

**22. Adhésion annuelle à l'Association des professionnels en loisir municipal**

**ATTENDU** l'embauche de la technicienne en loisirs et vie communautaire ;

**18-05-19** **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** Conseil adhère à l'Association des professionnels en loisir municipal pour un montant de 100\$.

**ADOPTÉ**

**23. Adhésion annuelle à la Fondation André-Côté**

**18-05-20** **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** Conseil adhère à la Fondation André-Côté pour un montant de 20\$.

**ADOPTÉ**

**24. Adhésion annuelle au Réseau ville et village en santé**

**18-05-21** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** Conseil renouvelle son adhésion pour 2018 au Réseau québécois ville et village en santé au montant de 63\$.

**ADOPTÉ**

**25. Demande de dons**

**18-05-22** **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le Conseil accepte les demandes de dons suivantes :

- 200\$ pour le projet de réalisation d'une salle de jeux à la disponibilité des enfants et des parents par la Maison de la Famille du Kamouraska ;
- 100\$ pour le dîner Reconnaissance du Club des 50 ans et plus de Rivière-Ouelle ;
- 200\$ pour la SGRO ;
- 30\$ pour le Baseball mineur de La Pocatière.

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

**ADOPTÉ****26. Approbation des comptes****COMPTES PAYÉS EN AVRIL 2018 (du 1 au 30-4-2018)**

Rémunération élus et allocation de dépenses	4 247.82 \$
Rémunération employés municipaux	22 005.25 \$
RVER	978.76 \$
Sous-total des salaires et Rver	27 231.83 \$
Société Canadienne des Postes	76.93 \$
Ferme Pierre Garon	359.30 \$
Régie intermunicipale protection incendie	7 877.08 \$
Régie intermunicipale MR	23 455.50 \$
Éco-l'eau	13 668.16 \$
Nancy Fortin Cellulaire	23.34 \$
Deneigement Ginette Boucher	7 850.00 \$
Service Kam-Aide	100.00 \$
Transport en vrac	28 424.67 \$
Vidéotron pour le 106, rue de l'Église	32.66 \$
Vidéotron pour le 111, rue de l'Église	34.96 \$
Vidéotron pour le 133, route 132	275.24 \$
Bell Canada	99.25 \$
Bell Canada	102.80 \$
Bell Mobilité cellulaire	48.25 \$
Visa	13.00 \$
Andrée-Anne Patry	149.36 \$
<b>Hydro Québec</b>	
Éclairage public	622.96 \$
99, Chemin de la Pointe	94.93 \$
100A, Ch. Haut-de-la-Rivière	139.27 \$
101, Ch. Petite-Anse	94.13 \$
102, Ch. Sud-de-la-Rivière	899.37 \$
103A Rang de l'Éventail	88.96 \$
106, Rue de l'église	96.97 \$
106, Rue de l'église	567.97 \$
108, Rue de l'Église	165.92 \$
109, Route de la Plaine	103.28 \$
117A, Chemin du Sud-de-la-Rivière	1 866.98 \$
133, Route 132	2 937.22 \$
149A, Ch. Haut-de-la-Rivière	132.06 \$
149, Ch. Haut-de-la-Rivière	443.15 \$
231A, Route 132	86.47 \$
<b>Sous-total des incompressibles :</b>	<b>118 161.97 \$</b>
<b>COMPTES A PAYER DU MOIS D'AVRIL 2018</b>	
Les Alarmes Clément Pelletier	139.96 \$
ASP Experts-Conseils	3 794.18 \$
Véolia	1 587.00 \$

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

Groupe Géomatique Azimut inc	57.49 \$
MRC Kamouraska	9 212.79 \$
Services Sanitaires Roy inc	472.00 \$
Grage N. Thiboutot	88.70 \$
Transport en Vrac	3 430.34 \$
Roger Dubé	45.99 \$
Regroupement des cuisines collectives	150.00 \$
Fonds de l'information foncière	12.00 \$
Englobe corp.	2 299.50 \$
Batteries Expert RDL	174.53 \$
Garage Richard et Guy Chamberland	657.11 \$
Plomberie Stéphane Martin	3 188.40 \$
Groupe Caillouette et ass	208.75 \$
Agro-Envirolab	40.24 \$
Archives de la Côte-du-Sud	300.00 \$
Groupe Dynaco	120.25 \$
Produits sanitaires unique	157.06 \$
Raymond Chabot Grant Thorton	9 341.72 \$
Fleuriste le Bel Arôme	45.99 \$
La Fine Bouche	197.09 \$
Ferme Jaslyn	143.72 \$
Base 132	791.03 \$
Buro Plus	1 167.67 \$
Carquest	28.25 \$
Atelier SP	40.24 \$
Information IDC	68.93 \$
Roberto Ouellet excavation	551.88 \$
Chauffage RDL	809.11 \$
Ville de RDL	2 463.37 \$
Guy Lebeau consultant	3 104.33 \$
ADMQ	45.00 \$
Bochud	40.00 \$
Brûlerie de l'Est	130.00 \$
Centre de Service St-Philippe	267.79 \$
Gagnon Image	2 299.50 \$
Purolator	5.21 \$
Médias Transcontinental senc	20.23 \$
<b>SOUS TOTAL DES COMPTES A PAYER</b>	<b>47 697.35 \$</b>

<b>GRAND TOTAL DES INCOMPRESSIBLES ET COMPTES A PAYER</b>	<b>165 859.32 \$</b>
---	----------------------

18-05-23

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le Conseil.

**ADOPTÉ**

**27. Correspondance**

- Lettre du MDDELCC relativement à la Ferme Sudrin inc. ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018**

- Lettre du MELS et du MAMOT relativement à l'aide financière pour le projet de construction d'une surface multisports ;
- Lettre du MTQ relativement à l'aide financière du Fonds de la sécurité routière ;
- Lettre de la société de l'assurance automobile concernant la sécurité à vélo ;
- Lettre de la CPTAQ relativement au projet de raccordement du Camping au réseau d'aqueduc municipal ;
- Décision de la CPTAQ relativement aux lots 4 319 031-P, 4 319 486, 4 319 489, 4 321 350-P, 4 321 351-P et 4 321 352.
- Lettre de la CPTAQ relativement à la demande accéléré de la CTRO ;
- Approbation de la MRC de Kamouraska relativement aux règlements 2018-06, 2018-08 et 2018-09 de la Municipalité ;
- Lettre de GHD relativement à l'évaluation de la présence d'amiante au 106, rue de l'Église

**28. Varia**

- a) Invitation au Dîner reconnaissance : 6 mai à 11 h 30
- b) Invitation à la Fête des citoyens : 2 juin au Camp Canawish à 11h30

**29. Période de questions**

**30. Prochaine réunion de travail**

La prochaine réunion de travail aura lieu **mardi, le 29 mai 2018 à 19h00.**

**31. Prochaine séance publique**

La prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi, le 5 juin à 20h00.**

**32. Levée de l'assemblée**

**18-05-24**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h17.

**ADOPTÉ**

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Louis-Georges Simard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Fortin  
Directrice générale, secrétaire-trésorière